

# EDUPRAT - INFIRMIERS CATALOGUE DE FORMATION

2025

## INFORMATIONS PRATIQUES

### ➤ MODALITÉS D'ACCÈS

En fonction de votre statut, vous pouvez faire appel à différents financements :

ANDPC :

| J'AI UN COMPTE DPC :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | JE N'AI PAS DE COMPTE DPC :                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>RECHERCHER UN PROGRAMME DE FORMATION EDUPRAT SUR VOTRE COMPTE MONDPC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur votre compte DPC, à gauche cliquer sur « Recherche Actions »</li> <li>• Renseigner la Référence de l'Action, puis cliquer sur « Rechercher »</li> <li>• Cliquer ensuite sur « Détail Action DPC », puis « s'inscrire » en bas de la page.</li> <li>• Rechercher un programme de formation Eduprat sur votre compte mondpc</li> <li>• Cliquer sur « Valider »</li> </ul> <p>Lien : <a href="http://www.mondpc.fr">www.mondpc.fr</a></p> | <p><b>CRÉER SON PROFIL SUR WWW.AGENCEDPC.FR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Se rendre sur la rubrique « Professionnels de santé » en haut de l'écran</li> <li>• Cliquer sur « mon compte » en haut à gauche, puis sur « Créer mon compte »</li> <li>• Renseigner : Nom patronymique, Prénom, Profession, RPPS ou ADELI, Date de naissance, Lieu de naissance</li> </ul> <p>Lien : <a href="http://www.agencedpc.fr/professionnel/common/security/authentication">www.agencedpc.fr/professionnel/common/security/authentication</a></p> <p><b>RECHERCHER UN PROGRAMME DE FORMATION EDUPRAT SUR VOTRE COMPTE MONDPC</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur votre compte DPC, à gauche cliquer sur « Recherche Actions »</li> <li>• Renseigner la Référence de l'Action, puis cliquer sur « Rechercher »</li> <li>• Cliquer ensuite sur « Détail Action DPC », puis « s'inscrire » en bas de la page.</li> <li>• Rechercher un programme de formation Eduprat sur votre compte mondpc</li> <li>• Cliquer sur « Valider »</li> </ul> <p>Lien : <a href="http://www.mondpc.fr">www.mondpc.fr</a></p> |

AUTRES FINANCEMENTS (OPCO, FIFPL, PERSONNEL):

Nous contacter par téléphone au : 05.56.51.65.14 ou par mail à l'adresse : [contact@eduprat.fr](mailto:contact@eduprat.fr)

### ➤ MODALITÉS D'ÉVALUATION / MODALITÉS DE VALIDATION

Les modalités d'évaluation reposent sur une comparaison des questionnaires pré et post formation présentielle. Toutes les étapes sont obligatoires pour valider la formation.

### ➤ PRÉREQUIS

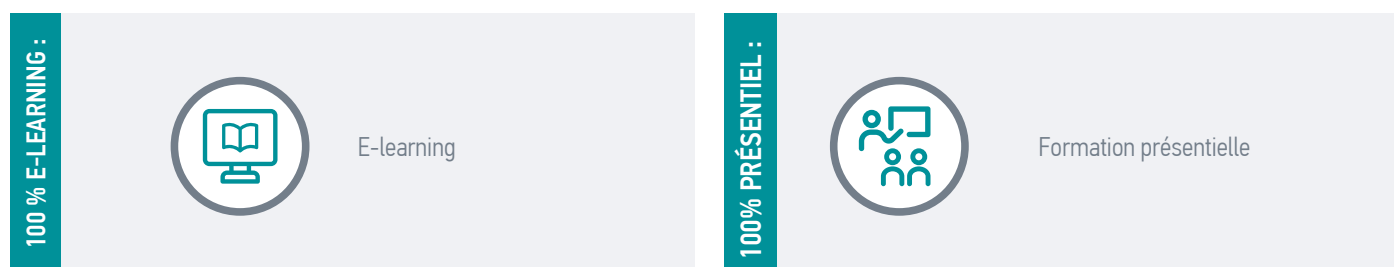
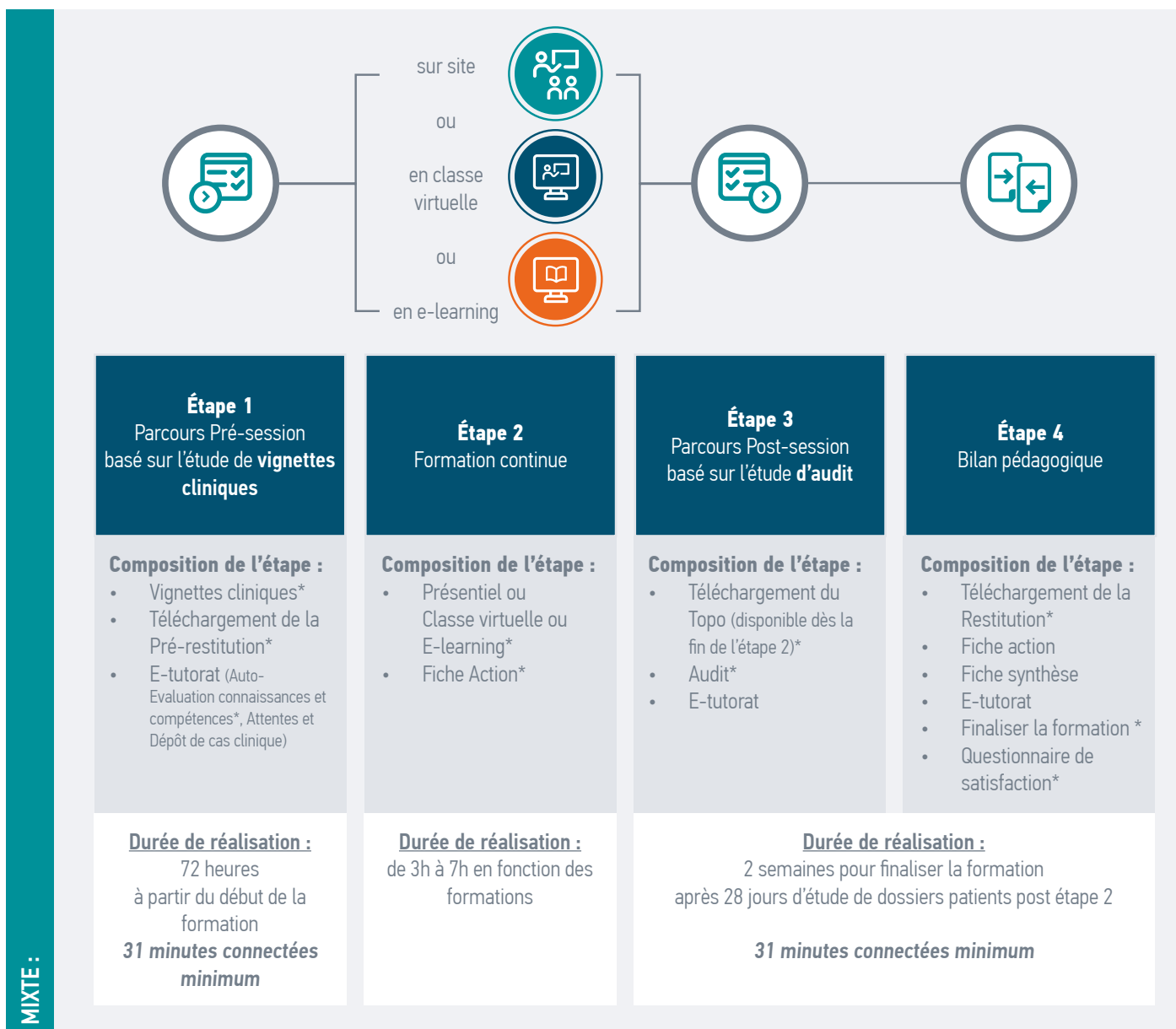
Nos formations ne nécessitent pas de prérequis, en cas d'exception il sera indiqué sur la fiche de formation.

### ➤ ACCESSIBILITÉ

Si vous avez des questions sur l'accessibilité à la formation en cas de handicap, n'hésitez pas à contacter **Doriane PAULEN** à l'adresse mail [d.paulen@eduprat.fr](mailto:d.paulen@eduprat.fr).

## DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

L'ensemble de nos formations DPC sont des Evaluations des Pratiques Professionnelles.  
Le E-tutorat permet au participant d'échanger avec le formateur tout au long du parcours de formation.



\* étapes obligatoires pour valider la formation

## BUDGETS ANDPC 2025

| MÉDECINS - Max 21h / an |                  |                    |           |                                | Voir la fiche ANDPC |
|-------------------------|------------------|--------------------|-----------|--------------------------------|---------------------|
| Format                  | Présence         | Type de formulaire | Nb heures | Indemnisation participants DPC | Prise en charge DPC |
| Non présentiel          | E-learning       | Cas cliniques      | 5         | 112,50€                        | 237,50€             |
|                         |                  | Vignette / Audit   | 8         | 360,00€                        | 760,00€             |
| Mixte                   | Classe virtuelle | Cas cliniques      | 7         | 225,00€                        | 475,00€             |
|                         |                  |                    | 8         | 247,50€                        | 522,50€             |
|                         |                  | Vignette / Audit   | 7         | 315,00€                        | 779,00€             |
|                         |                  |                    | 8         | 360,00€                        | 902,50€             |
|                         | Sur site         | Cas cliniques      | 7         | 225,00€                        | 475,00€             |
|                         |                  |                    | 8         | 247,50€                        | 522,50€             |
|                         |                  | Vignette / Audit   | 7         | 315,00€                        | 779,00€             |
|                         |                  |                    | 8         | 360,00€                        | 902,50€             |
| Présentiel              | Sur site         | Questionnaire      | 7         | 315,00€                        | 665,00€             |
|                         |                  |                    | 14        | 630,00€                        | 1330,00€            |
|                         |                  |                    | 21        | 945,00€                        | 1995,00€            |

| SAGE-FEMMES - Max 18h/an |                  |                    |           |                                | Voir la fiche ANDPC |
|--------------------------|------------------|--------------------|-----------|--------------------------------|---------------------|
| Format                   | Présence         | Type de formulaire | Nb heures | Indemnisation participants DPC | Prise en charge DPC |
| Non présentiel           | E-learning       | Cas cliniques      | 5         | 125,00€                        | 150,00€             |
|                          |                  | Vignette / Audit   | 8         | 275,00€                        | 480,00€             |
| Mixte                    | Classe virtuelle | Cas cliniques      | 7         | 250,00€                        | 300,00€             |
|                          |                  |                    | 8         | 275,00€                        | 330,00€             |
|                          |                  | Vignette / Audit   | 7         | 310,00€                        | 420,00€             |
|                          |                  |                    | 8         | 350,00€                        | 480,00€             |
|                          | Sur site         | Cas cliniques      | 7         | 250,00€                        | 300,00€             |
|                          |                  |                    | 8         | 275,00€                        | 330,00€             |
|                          |                  | Vignette / Audit   | 7         | 310,00€                        | 420,00€             |
|                          |                  |                    | 8         | 350,00€                        | 480,00€             |
| Présentiel               | Sur site         | Questionnaire      | 7         | 350,00€                        | 420,00€             |
|                          |                  |                    | 14        | 700,00€                        | 840,00€             |

|                | PEDICURE-PODOLOGUES - Max 14h/an |                    |           |                                |                     | Voir la fiche ANDPC |
|----------------|----------------------------------|--------------------|-----------|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| Format         | Présence                         | Type de formulaire | Nb heures | Indemnisation participants DPC | Prise en charge DPC |                     |
| Non présentiel | E-learning                       | Cas cliniques      | 5         | 137,50€                        | 100,00€             |                     |
|                |                                  | Vignette / Audit   | 8         | 302,50€                        | 320,00€             |                     |
| Mixte          | Classe virtuelle                 | Cas cliniques      | 7         | 275,00€                        | 200,00€             |                     |
|                |                                  |                    | 8         | 302,50€                        | 220,00€             |                     |
|                |                                  | Vignette / Audit   | 7         | 341,00€                        | 328,00€             |                     |
|                |                                  |                    | 8         | 385,00€                        | 380,00€             |                     |
|                | Sur site                         | Cas cliniques      | 7         | 275,00€                        | 200,00€             |                     |
|                |                                  |                    | 8         | 302,50€                        | 220,00€             |                     |
|                |                                  | Vignette / Audit   | 7         | 341,00€                        | 328,00€             |                     |
|                |                                  |                    | 8         | 385,00€                        | 380,00€             |                     |
| Présentiel     | Sur site                         | Questionnaire      | 7         | 385,00€                        | 280,00€             |                     |
|                |                                  |                    | 14        | 770,00€                        | 560,00€             |                     |

|                | BIOLOGISTES - Max 18h/an dont au maximum 11h |                    |           |                                |                     | Voir la fiche ANDPC |
|----------------|----------------------------------------------|--------------------|-----------|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| Format         | Présence                                     | Type de formulaire | Nb heures | Indemnisation participants DPC | Prise en charge DPC |                     |
| Non présentiel | E-learning                                   | Cas cliniques      | 5         | 162,50€                        | 187,50€             |                     |
|                |                                              | Vignette / Audit   | 8         | 520,00€                        | 600,00€             |                     |
| Mixte          | Classe virtuelle                             | Cas cliniques      | 7         | 325,00€                        | 375,00€             |                     |
|                |                                              |                    | 8         | 357,50€                        | 412,50€             |                     |
|                |                                              | Vignette / Audit   | 7         | 455,00€                        | 719,00€             |                     |
|                |                                              |                    | 8         | 520,00€                        | 842,50€             |                     |
|                | Sur site                                     | Cas cliniques      | 7         | 325,00€                        | 375,00€             |                     |
|                |                                              |                    | 8         | 357,50€                        | 412,50€             |                     |
|                |                                              | Vignette / Audit   | 7         | 455,00€                        | 719,00€             |                     |
|                |                                              |                    | 8         | 520,00€                        | 842,50€             |                     |
| Présentiel     | Sur site                                     | Questionnaire      | 7         | 455,00€                        | 525,00€             |                     |
|                |                                              |                    | 14        | 910,00€                        | 1050,00€            |                     |

|                | CHIRURGIENS-DENTISTES - MAX 18h/an |                    |           |                                |                     | Voir la fiche ANDPC |
|----------------|------------------------------------|--------------------|-----------|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| Format         | Présence                           | Type de formulaire | Nb heures | Indemnisation participants DPC | Prise en charge DPC |                     |
| Non présentiel | E-learning                         | Cas cliniques      | 5         | 112,50€                        | 162,50€             |                     |
|                |                                    | Vignette / Audit   | 8         | 247,50€                        | 520,00€             |                     |
| Mixte          | Classe virtuelle                   | Cas cliniques      | 7         | 225,00€                        | 325,00€             |                     |
|                |                                    |                    | 8         | 247,50€                        | 357,50€             |                     |
|                |                                    | Vignette / Audit   | 7         | 279,00€                        | 533,00€             |                     |
|                |                                    |                    | 8         | 315,00€                        | 617,50€             |                     |
|                | Sur site                           | Cas cliniques      | 7         | 225,00€                        | 325,00€             |                     |
|                |                                    |                    | 8         | 247,50€                        | 357,50€             |                     |
|                |                                    | Vignette / Audit   | 7         | 279,00€                        | 533,00€             |                     |
|                |                                    |                    | 8         | 315,00€                        | 617,50€             |                     |
| Présentiel     | Sur site                           | Questionnaire      | 7         | 315,00€                        | 455,00€             |                     |
|                |                                    |                    | 14        | 630,00€                        | 910,00€             |                     |

|                | INFIRMIERS - Max 14h/an |                    |           |                                |                     | Voir la fiche ANDPC |
|----------------|-------------------------|--------------------|-----------|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| Format         | Présence                | Type de formulaire | Nb heures | Indemnisation participants DPC | Prise en charge DPC |                     |
| Non présentiel | E-learning              | Cas cliniques      | 5         | 117,50€                        | 120,00€             |                     |
|                |                         | Vignette / Audit   | 8         | 258,50€                        | 384,00€             |                     |
| Mixte          | Classe virtuelle        | Cas cliniques      | 7         | 235,00€                        | 240,00€             |                     |
|                |                         |                    | 8         | 258,50€                        | 264,00€             |                     |
|                |                         | Vignette / Audit   | 7         | 291,40€                        | 393,60€             |                     |
|                |                         |                    | 8         | 329,00€                        | 456,00€             |                     |
|                | Sur site                | Cas cliniques      | 7         | 235,00€                        | 240,00€             |                     |
|                |                         |                    | 8         | 258,50€                        | 264,00€             |                     |
|                |                         | Vignette / Audit   | 7         | 291,00€                        | 393,60€             |                     |
|                |                         |                    | 8         | 329,00€                        | 456,00€             |                     |
| Présentiel     | Sur site                | Questionnaire      | 7         | 336,00€                        | 336,00€             |                     |
|                |                         |                    | 14        | 672,00€                        | 672,00€             |                     |

|                | KINÉSITHÉRAPEUTES - MAX 14h/an |                    |           |                                |                     | Voir la fiche ANDPC |
|----------------|--------------------------------|--------------------|-----------|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| Format         | Présence                       | Type de formulaire | Nb heures | Indemnisation participants DPC | Prise en charge DPC |                     |
| Non présentiel | E-learning                     | Cas cliniques      | 5         | 102,50€                        | 135,00€             |                     |
|                |                                | Vignette / Audit   | 8         | 225,50€                        | 432,00€             |                     |
| Mixte          | Classe virtuelle               | Cas cliniques      | 7         | 205,00€                        | 270,00€             |                     |
|                |                                |                    | 8         | 225,50€                        | 297,00€             |                     |
|                |                                | Vignette / Audit   | 7         | 254,20€                        | 442,80€             |                     |
|                |                                |                    | 8         | 287,00€                        | 513,00€             |                     |
|                | Sur site                       | Cas cliniques      | 7         | 205,00€                        | 270,00€             |                     |
|                |                                |                    | 8         | 225,50€                        | 297,00€             |                     |
|                |                                | Vignette / Audit   | 7         | 254,20€                        | 442,50€             |                     |
|                |                                |                    | 8         | 287,00€                        | 513,00€             |                     |
| Présentiel     | Sur site                       | Questionnaire      | 7         | 287,00€                        | 378,00€             |                     |
|                |                                |                    | 14        | 574,00€                        | 756,00€             |                     |

|                | PHARMACIENS - Max 18h/an |                    |           |                                |                     | Voir la fiche ANDPC |
|----------------|--------------------------|--------------------|-----------|--------------------------------|---------------------|---------------------|
| Format         | Présence                 | Type de formulaire | Nb heures | Indemnisation participants DPC | Prise en charge DPC |                     |
| Non présentiel | E-learning               | Cas cliniques      | 5         | 137,50€                        | 137,50€             |                     |
|                |                          |                    | 8         | 220,00€                        | 220,00€             |                     |
|                |                          | Vignette / Audit   | 5         | 170,50€                        | 225,50€             |                     |
|                |                          |                    | 8         | 302,50€                        | 440,00€             |                     |
| Mixte          | Classe virtuelle         | Cas cliniques      | 7         | 275,00€                        | 275,00€             |                     |
|                |                          |                    | 8         | 302,50€                        | 302,50€             |                     |
|                |                          | Vignette / Audit   | 7         | 341,00€                        | 451,00€             |                     |
|                |                          |                    | 8         | 385,00€                        | 522,50€             |                     |
|                | Sur site                 | Cas cliniques      | 7         | 275,00€                        | 275,00€             |                     |
|                |                          |                    | 8         | 302,50€                        | 302,50€             |                     |
|                |                          | Vignette / Audit   | 7         | 341,00€                        | 451,00€             |                     |
|                |                          |                    | 8         | 385,00€                        | 522,50€             |                     |
| Présentiel     | Sur site                 | Questionnaire      | 12        | 605,00€                        | 742,50€             |                     |
|                |                          |                    | 7         | 385,00€                        | 385,00€             |                     |
|                |                          |                    | 14        | 770,00€                        | 770,00€             |                     |

|                | ORTHOPTISTES - Max 14h/an |                    |           |                                | Voir la fiche ANDPC |
|----------------|---------------------------|--------------------|-----------|--------------------------------|---------------------|
| Format         | Présence                  | Type de formulaire | Nb heures | Indemnisation participants DPC | Prise en charge DPC |
| Non présentiel | E-learning                | Cas cliniques      | 5         | 132,50€                        | 105,00€             |
|                |                           | Vignette / Audit   | 8         | 278,25€                        | 336,00€             |
| Mixte          | Classe virtuelle          | Cas cliniques      | 7         | 265,00€                        | 210,00€             |
|                |                           |                    | 8         | 291,50€                        | 231,00€             |
|                |                           | Vignette / Audit   | 7         | 318,00€                        | 344,40€             |
|                |                           |                    | 8         | 357,75€                        | 399,00€             |
|                | Sur site                  | Cas cliniques      | 7         | 265,00€                        | 210,00€             |
|                |                           |                    | 8         | 291,50€                        | 231,00€             |
|                |                           | Vignette / Audit   | 7         | 318,00€                        | 344,40€             |
|                |                           |                    | 8         | 357,75€                        | 399,00€             |
| Présentiel     | Sur site                  | Questionnaire      | 7         | 371,00€                        | 294,00€             |
|                |                           |                    | 14        | 742,00€                        | 588,00€             |

|                | ORTHOPTHONISTES - Max 14h/an |                    |           |                                | Voir la fiche ANDPC |
|----------------|------------------------------|--------------------|-----------|--------------------------------|---------------------|
| Format         | Présence                     | Type de formulaire | Nb heures | Indemnisation participants DPC | Prise en charge DPC |
| Non présentiel | E-learning                   | Cas cliniques      | 5         | 142,50€                        | 95,00€              |
|                |                              |                    | 8         | 228,00€                        | 152,00€             |
|                |                              | Vignette / Audit   | 5         | 176,70€                        | 155,80€             |
|                |                              |                    | 8         | 313,50€                        | 304,00€             |
| Mixte          | Classe virtuelle             | Cas cliniques      | 7         | 285,00€                        | 190,00€             |
|                |                              |                    | 8         | 313,50€                        | 209,00€             |
|                |                              | Vignette / Audit   | 7         | 353,40€                        | 311,60€             |
|                |                              |                    | 8         | 399,00€                        | 361,00€             |
|                | Sur site                     | Cas cliniques      | 7         | 285,00€                        | 190,00€             |
|                |                              |                    | 8         | 313,50€                        | 209,00€             |
|                |                              | Vignette / Audit   | 7         | 353,40€                        | 311,60€             |
|                |                              |                    | 8         | 399,00€                        | 361,00€             |
| Présentiel     | Sur site                     | Questionnaire      | 7         | 399,00€                        | 266,00€             |
|                |                              |                    | 14        | 798,00€                        | 532,00€             |

## Formation DPC

CICATRISATION ET PLAIES CHRONIQUES  
(PRÉSENTIEL 7 HEURES)➤ **FORMAT**

PRÉSENTIEL 7H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

L'accompagnement du patient porteur d'une plaie, notamment d'une plaie chronique, est multidisciplinaire, complexe et représente une problématique de santé conséquente tant sur le plan médico-économique que sur le volet qualité de vie des patients qui en sont porteurs. Le rôle de l'infirmier y est prépondérant, puisqu'il a un droit de prescription pour les dispositifs médicaux et qu'il administre les soins en fonction du type de plaie et du stade de cicatrisation. De plus il constitue aussi un élément clé dans la coordination du soin grâce au lien qu'il établit entre le corps médical et le patient, facilité par le développement des échanges numériques des données de Santé. Cette formation pratique, actualisée des dernières recommandations, vous donnera les bases indispensables à la prise en charge et au suivi des patients présentant une plaie chronique.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Connaître l'anatomie cutanée
- Connaître la physiologie de la cicatrisation
- Connaître les spécificités des plaies en fonction de leurs étiologies
- Connaître les différents dispositifs médicaux et les dernières technologies en lien avec la cicatrisation

**COMPÉTENCES ATTENDUES**

- Être capable d'évaluer une plaie et la situation globale du patient pour une meilleure efficacité des stratégies thérapeutiques dans le domaine des plaies
- Être capable d'identifier les situations urgentes d'une plaie afin de pouvoir réorienter vers un avis médical ou spécialisé
- Améliorer les pratiques dans les processus de soins (coordination et traçabilité avec l'équipe interprofessionnelle) et dans la pertinence du choix des dispositifs médicaux en vue d'obtenir une optimisation de la cicatrisation et une garantie sécuritaire

➤ **PUBLIC(S)**

Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)



## Formation DPC

## LE PIED DIABÉTIQUE

➤ **FORMAT**

PRÉSENTIEL 7H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Le nombre de diabétiques en France avoisine 3 millions de patients et augmente chaque année. La gravité des complications du diabète en fait une priorité en Santé Publique : parmi celles-ci, l'artériopathie des membres inférieurs et les troubles trophiques du pied pouvant entraîner une amputation. L'infirmier libéral est en première ligne pour prévenir, surveiller et prendre en charge ces pieds à hauts risques. En dehors du choix du dispositif médical pour la réalisation des soins locaux, le processus de prise en charge de ces plaies chroniques comporte différents niveaux d'analyse : évaluation de la plaie, de son pourtour, mais aussi de l'état nutritionnel du patient, de la douleur, du besoin en dispositif de décharge plantaire et bien d'autres encore. Les infirmiers disposent depuis 2007 d'un droit de prescription des dispositifs médicaux. Cette formation pratique, actualisée des dernières recommandations, vous donnera les bases indispensables à la prise en charge d'un pied de diabétique.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

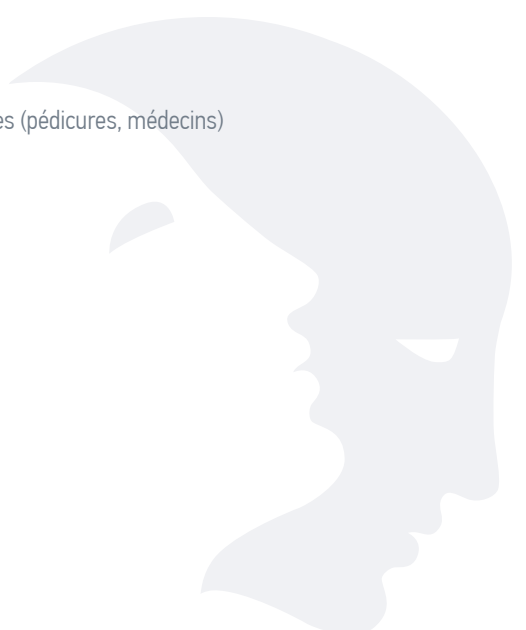
- Connaître l'anatomie du pied et sa biomécanique
- Maîtriser la physiopathologie du pied diabétique liée à la neuropathie et à la micro-angiopathie
- Connaître les principes d'un examen de pied diabétique
- Connaître les actions préventives à mener (dont l'éducation thérapeutique) notamment en termes de chaussage et d'hygiène

**COMPÉTENCES ATTENDUES**

- Savoir réaliser un examen du pied diabétique
- Être en mesure de détecter les risques podologiques nécessitant des consultations spécialisées (pédicures, médecins)
- Savoir prendre en charge un pied diabétique (prévention de plaies, soin et décharge)

➤ **PUBLIC(S)**

Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)



## Formation DPC

PLAIES CHRONIQUES ET CICATRISATION  
(PRÉSENTIEL 14 HEURES)➤ **FORMAT**

PRÉSENTIEL ● 14H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

L'accompagnement du patient porteur d'une plaie, notamment d'une plaie chronique, est multidisciplinaire, complexe et représente une problématique de santé conséquente tant sur le plan médico-économique que sur le volet qualité de vie des patients qui en sont porteurs. En dehors du choix du dispositif médical pour la réalisation des soins locaux, le processus de prise en charge d'une plaie comporte différents niveaux d'analyse : évaluation de la plaie, de son pourtour, mais aussi de l'état nutritionnel, de la douleur, du niveau d'observance de la compression veineuse en cas d'ulcère veineux, du besoin en dispositif de décharge en cas d'escarres ou de mal perforant plantaire, et bien d'autres éléments encore. Le rôle des IDE dans l'ensemble de ce processus y est prépondérant, puisqu'il prescrit et administre les soins en fonction du type de plaie et du stade de cicatrisation, et qu'il participe globalement à la surveillance de son patient. De plus il constitue aussi un élément clé dans la coordination du soin grâce au lien qu'il établit entre le corps médical et le patient, facilité par le développement des échanges numériques des données de Santé. Cette formation a pour but de favoriser l'appropriation des bonnes pratiques pour sécuriser les pratiques mais vise aussi à améliorer la coordination interprofessionnelle dans les processus de prise en charge.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Connaître l'anatomie cutanée
- Connaître la physiologie de la cicatrisation
- Connaître les spécificités des plaies en fonction de leurs étiologies
- Connaître les différents dispositifs médicaux et les dernières technologies en lien avec la cicatrisation

**COMPÉTENCES ATTENDUES**

- Être en mesure d'évaluer une plaie et la situation globale du patient pour une meilleure efficacité des stratégies thérapeutiques dans le domaine des plaies
- Pouvoir identifier les complications et les situations urgentes d'une plaie afin de pouvoir réorienter vers un avis médical ou spécialisé
- Être capable d'adopter les bonnes pratiques dans les processus de soins (coordination et traçabilité avec l'équipe interprofessionnelle) et dans la pertinence du choix des dispositifs médicaux en vue d'obtenir une optimisation de la cicatrisation et une garantie sécuritaire

➤ **PUBLIC(S)**

Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)



## Formation DPC

## PRISE EN CHARGE DES ULCÈRES

➤ **FORMAT**

PRÉSENTIEL 7H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

La plaie est définie comme une « altération de l'intégrité cutanée ». Elle peut être aiguë, par exemple brûlure, plaie postopératoire ou chronique comme les ulcères, l'escarre, le mal perforant plantaire, etc... Les plaies représentent une problématique quotidienne de soins. En dehors du choix du dispositif médical pour la réalisation des soins locaux, le processus de prise en charge d'une plaie comporte différents niveaux d'analyse : évaluation de la plaie, de son pourtour, mais aussi de l'état nutritionnel, de la douleur, du niveau d'observance de la compression veineuse en cas d'ulcère veineux, du besoin en dispositif de décharge en cas d'escarres ou de mal perforant plantaire et bien d'autres éléments encore. En pratique courante dans de nombreux lieux d'exercice, les infirmières réalisent des soins de plaies variées. Les infirmières à domicile visitent chaque jour de nombreux patients porteurs de plaies aiguës et chroniques. Elles disposent depuis 2007 d'un droit de prescription des dispositifs médicaux. Cette formation pratique, actualisée des dernières recommandations, vous donnera les bases indispensables à la prise en charge et au suivi des patients présentant un ulcère.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

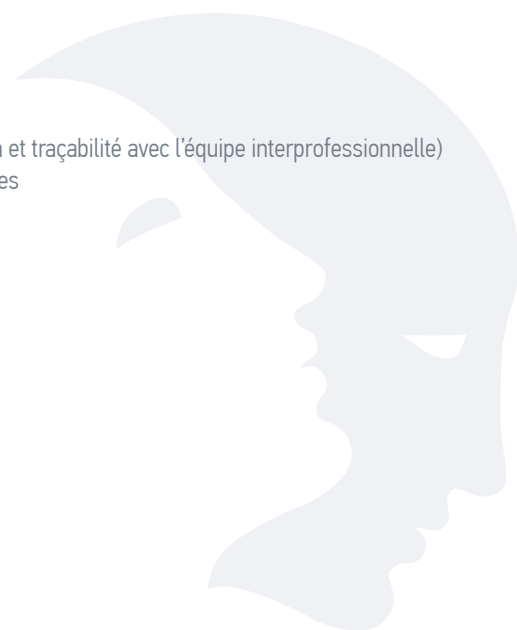
- Connaître les bases anatomiques de la peau et les bases physiologiques de la cicatrisation
- Identifier les différents types d'ulcères (veineux, artériels, mixtes)
- Connaître le bilan de première intention à réaliser devant un diagnostic d'ulcère
- Connaître les dispositifs médicaux d'intérêt dans les ulcères et les nouvelles technologies

**COMPÉTENCES ATTENDUES**

- Pouvoir interroger et examiner un patient présentant un ulcère
- Être capable de prendre en soin un ulcère et de mettre en œuvre un suivi adapté (coordination et traçabilité avec l'équipe interprofessionnelle)
- Être en mesure de reconnaître les diagnostics différentiels et identifier les pièges diagnostiques
- Pouvoir identifier les situations urgentes nécessitant un avis médical ou spécialisé

➤ **PUBLIC(S)**

Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)



## Formation DPC

PRISE EN CHARGE DES ULCÈRES  
VASCULAIRES➤ **FORMAT**

MIXTE (AUDIT - AUDIT) ⌚ 8H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

La plaie est définie comme une « altération de l'intégrité cutanée ». Elle peut être aiguë, par exemple brûlure, plaie postopératoire ou chronique comme les ulcères, l'escarre, le mal perforant plantaire, etc... Les plaies représentent une problématique quotidienne de soins. En dehors du choix du dispositif médical pour la réalisation des soins locaux, le processus de prise en charge d'une plaie comporte différents niveaux d'analyse : évaluation de la plaie, de son pourtour, mais aussi de l'état nutritionnel, de la douleur, du niveau d'observance de la compression veineuse en cas d'ulcère veineux, du besoin en dispositif de décharge en cas d'escarres ou de mal perforant plantaire et bien d'autres éléments encore. En pratique courante dans de nombreux lieux d'exercice, les infirmières réalisent des soins de plaies variées. Les infirmières à domicile visitent chaque jour de nombreux patients porteurs de plaies aiguës et chroniques. Elles disposent depuis 2007 d'un droit de prescription des dispositifs médicaux. Cette formation pratique, actualisée des dernières recommandations, vous donnera les bases indispensables à la prise en charge et au suivi des patients présentant un ulcère vasculaire.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Améliorer les connaissances sur les stades de la cicatrisation
- Pouvoir repérer les facteurs de risque
- Connaître le bilan de première intention à réaliser devant un diagnostic d'ulcère vasculaire
- Savoir analyser la situation globale du patient

**COMPÉTENCES ATTENDUES**

- Améliorer le raisonnement clinique devant un ulcère vasculaire
- Être capable de formuler des hypothèses diagnostiques
- Identifier les situations nécessitant un avis spécialisé
- Être capable d'améliorer le processus de prise en charge selon les recommandations de bonne pratique

➤ **PUBLIC(S)**

Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)



Formation DPC

# LA MISE EN ŒUVRE DU BILAN DE SOINS INFIRMIER (BSI)

## ➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 7H | PRÉSENTIELLE

## ➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Le bilan de soins infirmiers (BSI) permet à l'infirmier, à la suite d'une prescription de soins pour dépendance, de faire une évaluation de l'état de santé du patient dépendant afin d'établir un plan de soins infirmiers personnalisé. Depuis le 1er janvier 2020, le bilan de soins infirmiers (BSI) remplace progressivement la démarche de soins infirmiers (DSI) dans le suivi à domicile des patients dépendants. Avant, le BSI concernait seulement les patients dépendants de 90 ans et plus. Depuis le 1er janvier 2022, l'outil BSI est étendu à l'ensemble des patients dépendants, quel que soit leur âge. Les infirmiers et infirmières ont donc pour mission première d'évaluer les besoins des patients et proposer un plan de soins personnalisé et adapté en prenant en compte toutes les dimensions de la personne soignée.

## ➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître le BSI
- Maîtriser la démarche clinique
- Connaître les items et les modalités de remplissage du BSI

### COMPÉTENCES ATTENDUES

- Pouvoir recueillir les données dans le cadre du BSI
- Être en mesure de réaliser un plan personnalisé de soins dans le cadre du BSI
- Être capable de faire un BSI
- Pouvoir positionner le patient au centre du dispositif de soin

## ➤ PUBLIC(S)

Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)



## Formation DPC

# PRÉLÈVEMENTS BIOLOGIQUES: MAÎTRISE DES RISQUES ASSOCIÉS

## ➤ FORMAT

MIXTE (AUDIT - AUDIT) ⌚ 8H | PRÉSENTIELLE

## ➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'étape pré-analytique lors du recueil biologique est une étape à risques qu'il faut à la fois identifier et pouvoir maîtriser afin de limiter les événements indésirables. Du prélèvement à l'identitovigilance, du transport à la conservation, chaque erreur peut avoir des conséquences à la fois sur les résultats, mais aussi sur les patients. Cette formation permet de vérifier et d'actualiser les connaissances scientifiques et les bonnes pratiques concernant les techniques de prélèvements biologiques, en respectant l'importance de l'étape pré-analytique.

## ➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### CONNAISSANCES ATTENDUES

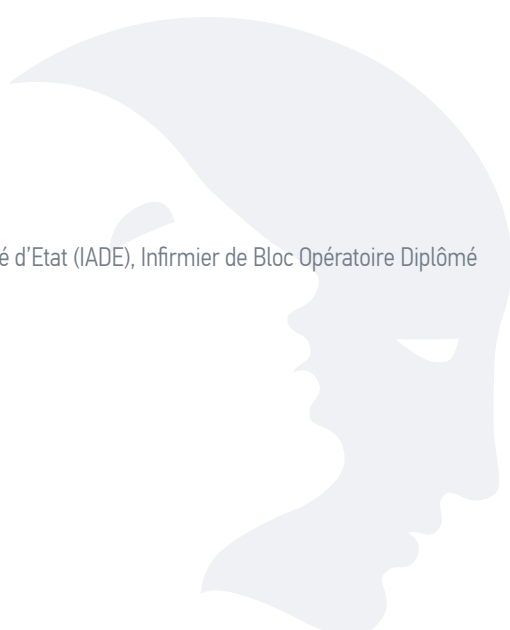
- Identifier les risques liés aux prélèvements sanguins et microbiologiques
- Identifier les risques liés aux transports des échantillons biologiques
- Connaître l'importance des renseignements cliniques pour la réalisation d'examens de biologie médicale
- Identifier les risques liés à la conservation du sang

### COMPÉTENCES ATTENDUES

- Pouvoir réaliser des prélèvements sanguins et bactériologiques en respectant les règles pré-analytiques
- Maîtriser les risques associés au recueil biologique
- Être en mesure de signaler toute situation clinique pouvant avoir un impact sur les résultats
- Signaler toute pratique de prélèvement pouvant avoir un impact sur les résultats
- Maîtriser les étapes critiques de l'identitovigilance

## ➤ PUBLIC(S)

Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), Infirmier en pratique avancée (IPA), Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE), Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)



## Formation DPC

PRISE EN CHARGE DES PATIENTS  
PORTEURS DE STOMIES➤ **FORMAT**

PRÉSENTIEL 7H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Il existe un peu plus de 100 000 personnes stomisées en France, 75% des patients porteurs de stomies sont colostomisés. Le cancer colorectal est la 1ère cause de stomie. Les patients stomisés rencontrent des difficultés d'ordre physique, psychologique et organisationnel. De nombreux facteurs sont à prendre en considération, notamment ceux en lien avec la modification de l'image corporelle et les répercussions sur la vie sociale, professionnelle, familiale et de couple. Les complications les plus fréquentes sont cutanées avec une nécessité d'adapter l'appareillage et la fréquence du changement et/ou d'ajuster les soins infirmiers dispensés. L'infirmière est confrontée à ces problématiques, nécessitant d'actualiser ses connaissances afin de disposer de réponses adéquates. Dans ces contextes, les soins infirmiers visent également à savoir identifier et prévenir la survenue d'autres complications comme l'occlusion, le prolapsus et la sténose. Il s'agit de prendre en compte d'une part les soins locaux, mais aussi l'éducation du patient, ses dimensions psychologiques, culturelles, et sociales. Cette formation permettra l'évaluation, la diffusion et l'appropriation des bonnes pratiques dans le domaine des stomies afin de sécuriser le parcours des patients et d'améliorer la qualité des prises en soins.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Connaître les différents appareillages des stomies
- Connaître les complications des stomies
- Maîtriser les soins locaux
- Mettre en place une surveillance adaptée pour un patient stomisé

**COMPÉTENCES ATTENDUES**

- Être en mesure d'évaluer et examiner une stomie
- Pouvoir identifier et prévenir la survenue de complications
- Être capable d'adapter les soins infirmiers aux complications
- Mettre en place une éducation thérapeutique personnalisée favorisant l'observance
- Implication personnelle des participants

➤ **PUBLIC(S)**

Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)



## Formation DPC

SURVEILLANCE DES PATIENTS ATTEINTS  
DE PATHOLOGIES CARDIAQUES➤ **FORMAT**

MIXTE (AUDIT - AUDIT) ⌚ 8H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Les maladies cardiovasculaires représentent en France 400 morts par jour, 2.2 millions de patients en Affection Longue Durée (ALD), 20 millions de personnes à risque cardiovasculaire, et 20 milliards d'euros de dépenses annuelles. Insuffisance cardiaque, maladie coronarienne et infarctus, hypertension artérielle, troubles du rythme, risque thromboembolique sont les principales pathologies concernées. Les surveillances spécifiques biologiques sont bien évidemment prépondérantes dans les soins infirmiers. Le dépistage des risques liés aux anticoagulants, notamment les antivitamines K, l'éducation et la prévention, occupent également une place majeure dans la prise en charge de ces pathologies. Cette formation en format mixte permet de vérifier et d'actualiser les connaissances scientifiques et grâce à une évaluation des pratiques professionnelles, d'adopter les bonnes pratiques concernant la surveillance des patients atteints de pathologies cardiaques.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Connaître le parcours de soin du patient coronarien chronique
- Savoir adopter une démarche diagnostique adaptée en évitant les pièges diagnostics
- Connaître les bases des traitements du syndrome coronarien chronique
- Savoir comment mettre en œuvre un suivi adapté du patient coronarien chronique

**COMPÉTENCES ATTENDUES**

- Être capable d'interroger, et d'examiner un patient coronarien chronique
- Mettre en œuvre et planifier un bilan puis un suivi adapté
- Être capable d'adapter les soins infirmiers aux complications
- Mettre en place une éducation thérapeutique personnalisée favorisant l'observance

➤ **PUBLIC(S)**

Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)



## Formation DPC

# AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR AIGÜE LORS DES ACTES DE SOINS

## ➤ FORMAT

PRÉSENTIEL ● 3H | PRÉSENTIELLE

## ➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les professionnels de santé sont confrontés quotidiennement à la douleur des patients, parfois aiguë, parfois chronique. Dans la prise en charge infirmier du patient, la douleur aiguë est omniprésente faisant souvent l'objet d'une demande spontanée de conseil par le patient ou devant être prévenue, anticipée par le professionnel lorsqu'elle est liée aux actes de soins. L'infirmier doit donc, selon les cas, être en capacité de réaliser un interrogatoire adapté afin de pouvoir conseiller le traitement le plus propice, mais aussi de prendre toutes les dispositions nécessaires au bon déroulé de ses actes de soin et garantir ainsi le confort et la sécurité du patient. Aussi, l'implication de l'infirmier dans le projet thérapeutique du patient (prévention, conseils, vigilance et suivi) est indispensable tant pour le patient que pour l'atteinte des objectifs des politiques nationales de santé de lutte contre la douleur.

## ➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### CONNAISSANCES ATTENDUES

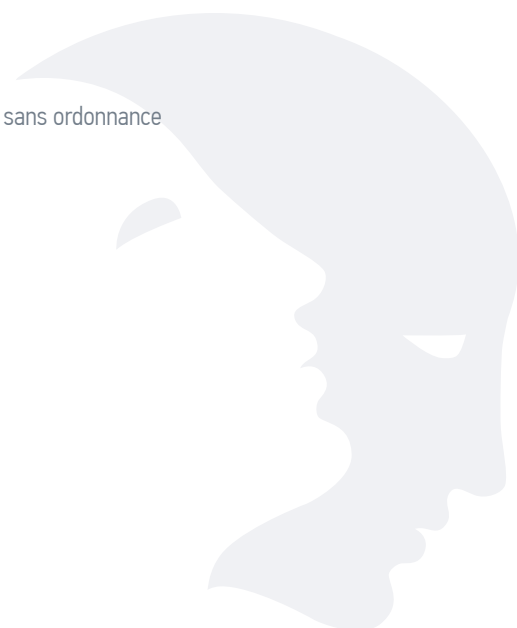
- Connaître la définition de la douleur aiguë, son épidémiologie, sa physiologie et son cadre législatif
- Connaître les principales échelles de mesure de la douleur aiguë
- Renforcer la connaissance sur les traitements pharmacologiques de la douleur aiguë que peut conseiller l'infirmier
- Renforcer la connaissance sur les bonnes pratiques de la prise en charge de la douleur aiguë induite par les soins infirmiers

### COMPÉTENCES ATTENDUES

- Pouvoir mener un interrogatoire patient vis à vis de la douleur aiguë
- Être capable d'évaluer les risques des thérapeutiques pour faciliter le choix du traitement
- Être en mesure de conseiller les traitements pharmacologiques de la douleur aiguë autorisés sans ordonnance
- Être capable de suivre un patient souffrant d'une douleur aiguë

## ➤ PUBLIC(S)

Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), Infirmier en pratique avancée (IPA)



## Formation DPC

## DÉMARCHE PALLIATIVE EN ÉQUIPE DE SOINS

➤ **FORMAT**

PRÉSENTIEL ● 3H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Le Plan national 2021-2024 « Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie » poursuit la dynamique du Plan 2015-2018 pour améliorer les connaissances sur les droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie, mieux anticiper les besoins de prise en charge palliative, structurer et renforcer la filière palliative et soutenir la formation de l'ensemble des acteurs pour garantir une prise en charge à la fois pertinente et conforme aux volontés exprimées par les personnes malades.

Impliquer la personne dans les décisions qui la concernent, soulager la douleur, apaiser la souffrance psychique, soutenir les proches, conduire une réflexion éthique en équipe, sont des compétences déterminantes, emblématiques des mesures portées par ce plan. Cette formation a pour objectif de faire un point sur les évolutions législatives dans le domaine de la fin de vie et des soins palliatifs, les dispositions que les soignants sont susceptibles d'exposer aux patients et la famille avec les enjeux éthiques qui en découlent.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Connaître les principes fondamentaux de la loi et les enjeux éthiques
- Comprendre les enjeux de la mise en œuvre d'une planification anticipée des soins dans un contexte de fin de vie

**COMPÉTENCES ATTENDUES**

- Être en mesure de reconnaître une situation relevant des soins palliatifs
- Être capable d'informer son patient sur la démarche palliative
- Construire un projet de soin palliatif interdisciplinaire avec le patient, sa famille
- Savoir mettre en œuvre une approche globale et individualisée

➤ **PUBLIC(S)**

Médecine générale, Anesthésie-réanimation, Gériatrie / Gériatrie / Oncologie, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)



## Formation DPC

# ANNONCE ET ACCOMPAGNEMENT DU DIAGNOSTIC D'UN PATIENT ADULTE AYANT UNE MALADIE CHRONIQUE

## ➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 8H | PRÉSENTIELLE

## ➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Annoncer une mauvaise nouvelle est toujours difficile, que l'on se place du côté du professionnel de santé qui reçoit un patient et doit la lui annoncer ou du côté du patient qui la reçoit. Cette annonce va changer radicalement le cours de la vie du patient et sa perception de l'avenir. La difficulté que les professionnels de santé peuvent ressentir pour l'annoncer est liée à cet état de fait, il est toujours difficile de dire à une personne que ses projets de vie sont remis en cause.

Cette formation sur l'annonce du diagnostic d'un adulte ayant une maladie chronique, basée sur les recommandations de l'HAS, a pour objectif d'améliorer la qualité de l'annonce, de l'accompagnement et du suivi thérapeutique des personnes ayant une maladie chronique, de favoriser les bonnes pratiques professionnelles et de faciliter le parcours de santé.

## ➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître le cadre réglementaire du dispositif d'annonce
- Connaître les étapes de l'entretien d'annonce
- Identifier les écueils et risques évitables
- Repérer les mécanismes de défense du patient/proche du patient

### COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être capable de réaliser un entretien d'annonce d'une maladie chronique chez un adulte
- Maîtriser les différentes étapes d'une annonce et les situations spécifiques
- Être en mesure d'assurer la traçabilité par la retranscription du contenu de l'entretien d'annonce
- Pouvoir adapter l'information donnée aux besoins du patient

## ➤ PUBLIC(S)

Médecine générale, Dermatologie et vénéréologie, Endocrinologie-diabétologie-nutrition, Gériatrie /, Gériatologie, Hématologie, Hépatogastro-entérologie, Maladies infectieuses et tropicales, Médecine cardiovasculaire, Médecine d'urgence, Médecine interne et immunologie clinique, Médecine vasculaire, Neurologie, Néphrologie, Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale, Pneumologie, Radiologie et imagerie médicale, Urologie, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)



## Formation DPC

# APPRÉHENSION DES ENJEUX LIÉS À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

## ➤ FORMAT

PRÉSENTIEL ● 7H | PRÉSENTIELLE

## ➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que 23 % des décès et 25 % des pathologies chroniques dans le monde peuvent être attribués à des facteurs environnementaux. Ils peuvent contribuer à de nombreuses maladies : cancers, pathologies respiratoires, allergies, asthmes, maladies cardiovasculaires, diabète, obésité, etc. Les relations entre la santé et l'environnement sont une préoccupation croissante de la population. Les événements récents (crise de la Covid-19, vagues de chaleur, incendies, inondations en lien avec le changement climatique, etc.) rappellent les liens étroits entre l'environnement et la santé humaine, animale et plus largement les écosystèmes.

## ➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### CONNAISSANCES ATTENDUES

- Connaître les liens étroits entre la santé humaine et l'environnement
- Connaître les principales mesures en prévention primaire
- Maîtriser le concept d'exposome
- Savoir conseiller les patients pour réduire leurs expositions

### COMPÉTENCES ATTENDUES

- Pouvoir prévenir les pathologies en lien avec les facteurs environnementaux
- Actualiser ses connaissances et ses compétences sur les facteurs environnementaux
- Être capable de repérer une pathologie environnementale
- Identifier les personnes les plus à risque
- Être en mesure d'orienter le patient chez un professionnel compétent

## ➤ PUBLIC(S)

Médecine générale, Allergologie, Dermatologie et vénéréologie, Endocrinologie-diabétologie-nutrition, Gynécologie médicale, Gynécologie obstétrique, Hématologie, Hépatogastro-entérologie, Maladies infectieuses et tropicales, Médecine cardiovasculaire, Médecine et santé au travail, Médecine interne et immunologie clinique, Médecine vasculaire, Neurologie, Néphrologie, Oncologie, Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale, Pneumologie, Pédiatrie, Rhumatologie, Urologie, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), Infirmier Puéricultrice Diplômée d'Etat, Sage-Femme, Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien titulaire d'officine, Biologie médicale



## Formation DPC

## GESTION DE LA VIOLENCE ET DE L'AGRESSIVITÉ DU PATIENT ET DE SON ENTOURAGE

➤ **FORMAT**

PRÉSENTIEL ● 8H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Les faits d'incivilités et de violence verbale et physique à l'encontre des professionnels de santé sur leur lieu de travail sont toujours aussi importants. L'exposition aux incivilités ou aux violences produisent les mêmes effets de?le?te?res : stress chronique, mal être, perte de confiance, démotivation, dégradation de l'ambiance au travail, dysfonctionnements, absentéisme. Par ricochet, elles portent également préjudice a? la qualité des soins.

Il est capital d'être en mesure de détecter, prévenir et gérer au mieux les situations de violences, maîtriser les procédures d'alerte et les moyens de protection, développer des habiletés et des modes d'intervention pour assurer sa propre sécurité et celle des autres en situation d'agressivité. Pour prévenir les violences, il est essentiel de gérer les comportements d'agressivité par des techniques spécifiques de communication non violente. Ces aptitudes ne s'improvisent pas et les compétences acquises lors de cette formation seront un atout certain. Enfin Il est également capital que les professionnels de santé connaissent les notions élémentaires de droit pénal et de procédure pénale en cas d'agression et de violence contre eux-mêmes et leur entourage professionnel, voire familial, et des droits dont ils disposent de façon spécifique à cette fin. Cette connaissance participe à leur sécurisation.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Savoir identifier et comprendre les mécanismes de l'agressivité et de la violence
- Connaître les indicateurs permettant de détecter une situation à risque
- Maîtriser la conduite à tenir préventive pour éviter l'agressivité et la violence
- Connaître les stratégies de désamorçage lors d'une situation d'agression ou d'acte violent

**COMPÉTENCES ATTENDUES**

- Être capable d'utiliser des techniques de communication non violente
- Savoir détecter une situation à risque et la prévenir
- Être en mesure de gérer une situation de violence en urgence
- Pouvoir mettre en place des actions préventives aux récidives
- Savoir enclencher des procédures pénales en cas d'agression et de violence

➤ **PUBLIC(S)**

Médecine générale, Allergologie, Anesthésie-réanimation, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie orale, Chirurgie orthopédique et traumatologique, Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique, Chirurgie thoracique et cardiovasculaire, Chirurgie vasculaire, Chirurgie viscérale et digestive, Dermatologie et vénéréologie, Endocrinologie-diabétologie-nutrition, Gynécologie médicale, Gynécologie obstétrique, Gériatrie / Gérologie, Hématologie, Hépatogastro-entérologie, Maladies infectieuses et tropicales, Médecine cardiovasculaire, Médecine d'urgence, Médecine et santé au travail, Médecine intensive-réanimation, Médecine interne et immunologie clinique, Médecine légale et expertises médicales, Médecine nucléaire, Médecine physique et de réadaptation, Médecine vasculaire, Neurochirurgie, Neurologie, Néphrologie, Oncologie, Ophtalmologie, Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale, Pneumologie, Psychiatrie, Pédiatrie, Radiologie et imagerie médicale, Rhumatologie, Urologie, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE), Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), Infirmier Puéricultrice Diplômée d'Etat, Audioprothésiste, Opticien-lunetier, Orthoprotésiste, Orthopédiste-orthésiste, Orthésiste, Podo-orthésiste, Prothésiste, Diététicien, Ergothérapeute, Masseur-kinésithérapeute, Orthophoniste, Orthoptiste, Psychomotricien, Pédiatre-podologue, Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM), Préparateur en pharmacie, Technicien de laboratoire médical, Sage-Femme, Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien hospitalier, Pharmacien titulaire d'officine, Chirurgie dentaire, Chirurgie dentaire (specialiste Orthopédie Dento-Faciale), Chirurgie dentiste spécialisé en chirurgie orale, Chirurgie dentiste spécialisé en médecine bucco dentaire, Biologie médicale, Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien hospitalier, Pharmacien titulaire d'officine, Chirurgie dentaire, Chirurgie dentaire (specialiste Orthopédie Dento-Faciale), Chirurgie dentiste spécialisé en chirurgie orale, Chirurgie dentiste spécialisé en médecine bucco dentaire, Biologie médicale.



## Formation DPC

# PROCESSUS D'ANNONCE D'UN DIAGNOSTIC PSYCHIATRIQUE SÉVÈRE À UN PATIENT MAJEUR

## ➤ FORMAT

PRÉSENTIEL ● 7H | PRÉSENTIELLE

## ➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

L'annonce d'un diagnostic sévère est un acte difficile quelle que soit la pathologie, elle est d'autant plus particulière quand il s'agit d'une maladie psychiatrique sévère et chronique. « C'est une étape vécue difficilement par les patients qui ont besoin d'être rassurés, soutenus, accompagnés et informés », écrit la Haute Autorité de Santé (HAS) qui a fait paraître un guide spécifique en juillet 2022.

L'annonce du diagnostic est un processus progressif, collaboratif et coordonné, qui doit respecter les principes éthiques et juridiques en vigueur. Cette formation abordera les principes de l'annonce, les conduites à éviter et points de vigilance et des mises en situations concrètes sous forme de jeux de rôle.

## ➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### CONNAISSANCES ATTENDUES

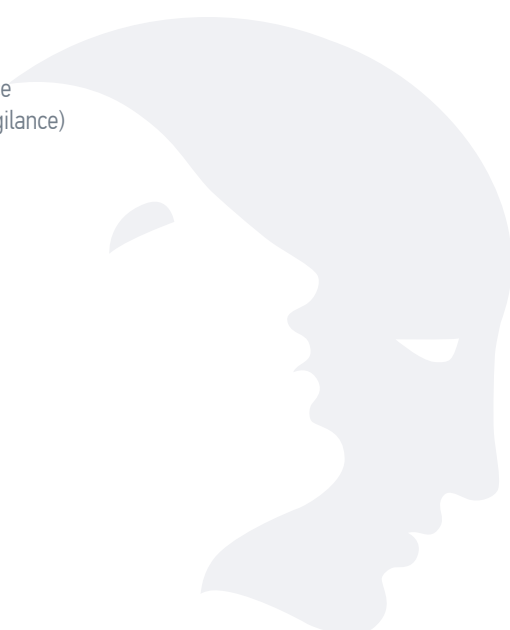
- Connaître les particularités d'un diagnostic psychiatrique
- Maîtriser les principes de l'annonce
- Identifier les écueils et risques évitables
- Repérer les mécanismes de défense du patient/proche du patient

### COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être capable de réaliser un entretien d'annonce d'un diagnostic psychiatrique
- Maîtriser les techniques de communication et d'écoute adaptée au patient
- Être en mesure d'assurer la traçabilité par la retranscription du contenu de l'entretien d'annonce
- Pouvoir adapter l'information donnée aux besoins du patient (conduites à éviter et points de vigilance)

## ➤ PUBLIC(S)

Médecine générale, Médecine d'urgence, Psychiatrie, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)



## Formation DPC

# RISQUE DE PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES AU DOMICILE : REPÉRAGE ET PRISE EN CHARGE

## ➤ FORMAT

MIXTE (AUDIT - AUDIT) ⌚ 8H | PRÉSENTIELLE OU CLASSE VIRTUELLE

## ➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

D'ici à 2030, les personnes âgées de 75 ans et plus passeront de 6 à 8,4 millions en France. Le souhait des personnes âgées est de demeurer à leur domicile avec une qualité de vie. La stratégie nationale de transformation du système de santé « Ma santé 2022 » confie aux professionnels de proximité au travers notamment les communautés professionnelles de territoire une mission de contribuer au maintien au domicile des personnes âgées, intégrant les futurs infirmiers de pratiques avancées pour la prise en charge des pathologies chroniques en soins primaires. Cette mission s'exerce avec les autres acteurs intervenant au domicile que sont les services médico-sociaux et sociaux.

L'approche fonctionnelle, impliquant le repérage des signes de la perte d'autonomie des personnes âgées, de la « fragilité », les actions de prévention précoces et les prises en charge intégrant la prise en compte de l'autonomie sont des enjeux pour les professionnels des soins primaires mais également chez les spécialistes du second recours. Cette formation pratique a pour but de renforcer les compétences de repérage des fragilités des sujets âgés et la coordination des parcours par les professionnels de santé.

## ➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### CONNAISSANCES ATTENDUES

- Identifier les personnes âgées fragiles
- Identifier les syndromes gériatriques
- Être sensibilisé à l'évaluation gériatrique standardisée
- Connaître les partenaires du territoire afin d'orienter vers des dispositifs appropriés aux aidants et aux aidés

### COMPÉTENCES ATTENDUES

- Initier des actions permettant d'agir sur les fragilités réversibles et les syndromes gériatriques
- Permettre au patient de bénéficier d'un dépistage, d'une orientation et d'une prise en soins adaptés
- Savoir mettre en place une approche pluri professionnelle et pluridisciplinaire nécessaire à la prise en charge globale de la personne âgée afin de faciliter le parcours de santé des personnes âgées
- Pouvoir systématiser dans les pratiques des professionnels de santé l'approche préventive du déclin fonctionnel

## ➤ PUBLIC(S)

Médecine générale, Gériatrie / Gérontologie, Neurologie, Ergothérapeute, Masseur-kinésithérapeute, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)



## Formation DPC

# EXTENSION DES COMPÉTENCES VACCINALES DES PHARMACIENS ET DES INFIRMIERS MODULE 1?: PRESCRIPTION

## ➤ FORMAT

MIXTE (AUDIT - AUDIT) ⌚ 8H | PRÉSENTIELLE OU CLASSE VIRTUELLE

## ➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Depuis plusieurs années la France fait face à une défiance et à une hésitation des citoyens envers la vaccination. En dépit de l'amélioration récente des indicateurs, ce phénomène demeure préoccupant et est à l'origine d'un moindre recours à la vaccination avec pour conséquence le développement d'épidémies et de formes graves de maladies infectieuses chez les sujets à risque. Renforcer la protection vaccinale de la population est une orientation de la stratégie nationale de santé 2018-2022, et l'OMS s'est fixé comme objectif que 95 % de la population soit vaccinée pour tous les vaccins recommandés ou obligatoires.

Une mise à jour des connaissances et des compétences est nécessaire pour faire face à de nouveaux enjeux en matière de vaccination, en particulier s'agissant de la vaccination contre la Covid-19, la vaccination contre les papillomavirus récemment recommandée chez les garçons, et la vaccination par le BCG lorsqu'il sera de nouveau disponible en cabinet de ville. Cette formation vise à renforcer le rôle des professionnels de santé en matière de promotion de la vaccination et de réalisation de certains vaccins.

## ➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### CONNAISSANCES ATTENDUES

- Renforcer les connaissances en vaccinologie
- Connaître les dispositions réglementaires liées aux vaccinations
- Maîtriser les règles de rattrapage chez l'adulte et chez l'enfant
- Connaître l'enjeu de la vaccination des professionnels de santé

### COMPÉTENCES ATTENDUES

- Savoir argumenter devant une hésitation vaccinale
- Savoir s'adapter aux situations particulières
- Maîtriser les actualités vaccinales Covid-19, HPV, BCG
- Être capable de mener un entretien motivationnel

## ➤ PUBLIC(S)

Médecine générale



## Formation DPC

## REPÉRAGE DE LA MALTRAITANCE CHEZ L'ENFANT

➤ **FORMAT**

MIXTE (AUDIT - AUDIT) ⌚ 8H | PRÉSENTIELLE OU CLASSE VIRTUELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Les violences et les maltraitements envers les personnes vulnérables font l'objet d'une politique renforcée ces dernières années, notamment dans le cadre de plans d'actions interministériels et pluriannuels dédiés. Le plan de lutte contre les violences faites aux enfants 2020-2022, porté par le secrétaire d'Etat chargé de l'enfance et des familles, a pour ambition de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique. Les professionnels de santé sont des acteurs de premier plan pour le repérage des maltraitements faits aux enfants qu'elles soient physiques, psychologiques, sexuelles. La connaissance et la bonne compréhension par les personnels de santé travaillant au contact des enfants des signes de danger repérables ainsi que des personnes et autorités ressources pour alerter est une nécessité permanente.

Les professionnels de santé doivent ainsi être en mesure d'appréhender les différentes formes de violences pour mieux les repérer ainsi que les conduites à tenir, le cas échéant. La connaissance du cadre réglementaire et des dispositifs ou acteurs (institutionnels, associatifs) à mobiliser doit permettre à ces professionnels d'agir face à des situations de maltraitance ou de violences identifiées. Cette formation sur la maltraitance chez l'enfant vous permettra d'améliorer le repérage et la prise en charge initiale précoce des suspicions ou des situations de maltraitance a? enfants, et d'améliorer la déclaration aux autorités compétentes.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Connaître les différentes formes de maltraitance
- Savoir recueillir la parole de l'enfant dans le respect de la personne
- Connaître le dispositif de protection de l'enfance
- Identifier les facteurs de risque de maltraitance familiaux et propres à l'enfant

**COMPÉTENCES ATTENDUES**

- Pouvoir améliorer le repérage des situations de danger ou de risque de danger le plus précocement possible
- Être capable de repérer des signes de souffrance de la personne mineure victime de maltraitance
- Identifier les signes d'alerte de maltraitance chez l'enfant
- Être en mesure de rédiger une IP et un signalement

➤ **PUBLIC(S)**

Médecine générale, Allergologie, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie orale, Chirurgie orthopédique et traumatologique, Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique, Chirurgie thoracique et cardiovasculaire, Chirurgie vasculaire, Chirurgie viscérale et digestive, Dermatologie et vénéréologie, Endocrinologie-diabétologie-nutrition, Gynécologie médicale, Gynécologie obstétrique, Hématologie, Hépatogastro-entérologie, Maladies infectieuses et tropicales, Médecine cardiovasculaire, Médecine d'urgence, Médecine intensive-réanimation, Médecine interne et immunologie clinique, Médecine légale et expertises médicale, Médecine vasculaire, Neurochirurgie, Neurologie, Néphrologie, Ophtalmologie, Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale, Pneumologie, Psychiatrie, Pédiatrie, Radiologie et imagerie médicale, Rhumatologie, Urologie, Ergothérapeute, Masseuse-kinésithérapeute, Orthophoniste, Orthoptiste, Psychomotricien, Pédicure-podologue, Sage-Femme, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), Infirmier Puéricultrice Diplômée d'Etat, Infirmier en pratique avancée (IPA), Chirurgie dentaire, Chirurgie dentaire (spécialiste Orthopédie Dento-Faciale), Chirurgie dentiste spécialisé en chirurgie orale, Chirurgie dentiste spécialisé en médecine bucco dentaire, Orthoprotésiste, Orthopédiste-orthésiste, Orthésiste, Podo-orthésiste



## Formation DPC

LA TÉLÉSURVEILLANCE DU PATIENT  
INSUFFISANT CARDIAQUE➤ **FORMAT**

PRÉSENTIEL 4H | PRÉSENTIELLE

➤ **RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE**

Les actes de télémédecine sont des actes médicaux réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication. La télésurveillance est l'un des cinq actes de télémédecine définis dans le code de la santé publique. Elle permet à un professionnel médical d'interpréter à distance, grâce à l'utilisation d'un dispositif médical numérique, les données de santé du patient recueillies sur son lieu de vie et de prendre des décisions relatives à sa prise en charge. Elle est particulièrement adaptée aux personnes insuffisamment cardiaque qui par définition sont à risque d'hospitalisation ou de complication de leur maladie. La télésurveillance contribue ainsi à stabiliser la maladie, voire à améliorer l'état de santé par le suivi régulier d'un professionnel médical.

Cette formation a pour objectif de proposer aux professionnels de santé en activité une montée en compétence sur la télésurveillance dans la thématique de l'insuffisance cardiaque dans une démarche d'amélioration de leurs pratiques professionnelles et de coordination entre professionnels, notamment au sein des organisations territoriales de santé.

➤ **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES****CONNAISSANCES ATTENDUES**

- Savoir distinguer téléconsultation, téléassistance, télésurveillance, téléexpertise et télésoin
- Connaître les rôles et responsabilités des différents médicaux et paramédicaux
- Maîtriser la réglementation et les bonnes pratiques en télésurveillance
- Connaître le cadre légal, réglementaire et conventionnel de la télésurveillance

**COMPÉTENCES ATTENDUES**

- Être capable d'intégrer un projet de télésurveillance cardiaque
- Être en mesure de choisir les outils de télésurveillance adaptés à sa pratique et selon les préférences des patients insuffisamment cardiaque
- Pouvoir mettre en œuvre les bonnes pratiques pour garantir la qualité et la sécurité des soins
- Maîtriser la pratique de la télésurveillance cardiaque en lien avec l'équipe de soin et l'utilisateur

➤ **PUBLIC(S)**

Médecine générale, Médecine cardiovasculaire, Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien titulaire d'officine, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), Infirmier en pratique avancée (IPA)



## Formation DPC

# MISE EN PLACE D'UN PROJET DE TÉLÉEXPERTISE AU SEIN D'UNE ORGANISATION TERRITORIAL DE SANTÉ

## ➤ FORMAT

PRÉSENTIEL 4H | PRÉSENTIELLE

## ➤ RÉSUMÉ - PROBLÉMATIQUE

Les actes de télé médecine sont des actes médicaux réalisés à distance, au moyen d'un dispositif utilisant les technologies de l'information et de la communication. La téléexpertise est l'un des cinq actes de télé médecine définis dans le code de la santé publique. Elle a pour objet de permettre à un professionnel de santé de solliciter à distance l'avis d'un ou de plusieurs professionnels médicaux en raison de leurs formations ou de leurs compétences particulières, sur la base des informations médicales liées à la prise en charge d'un patient.

Cette formation a pour objectif de proposer aux professionnels de santé en activité une montée en compétence sur la téléexpertise correspondant à leurs besoins et l'évolution de leurs pratiques professionnelles et d'améliorer la coordination entre professionnels, notamment au sein des organisations territoriales de santé.

## ➤ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### CONNAISSANCES ATTENDUES

- Savoir distinguer téléconsultation, téléassistance, télésurveillance, téléexpertise et télésoin
- Connaître les rôles et responsabilités des différents médicaux et paramédicaux
- Maîtriser la réglementation et les bonnes pratiques en télésanté
- Connaître le cadre légal, réglementaire et conventionnel de la télésanté

### COMPÉTENCES ATTENDUES

- Être capable de personnaliser et conduire un projet médical ou de soin de télésanté (conception, déploiement, évaluation)
- Être en mesure de choisir les outils de télésanté adaptés à sa pratique et selon les préférences des patients et des usagers
- Pouvoir mettre en œuvre les bonnes pratiques pour garantir la qualité et la sécurité des soins
- Maîtriser la pratique de la téléexpertise en lien avec l'équipe de soin et l'utilisateur

## ➤ PUBLIC(S)

Dietéticien, Ergothérapeute, Masseur-kinésithérapeute, Orthophoniste, Orthoptiste, Psychomotricien, Pédiacre-podologue, Sage-Femme, Allergologie, Dermatologie et vénéréologie, Endocrinologie-diabétologie-nutrition, Gynécologie médicale, Gynécologie obstétrique, Gériatrie / Gérontologie, Hématologie, Hépatogastro-entérologie, Maladies infectieuses et tropicales, Médecine cardiovasculaire, Médecine interne et immunologie clinique, Médecine physique et de réadaptation, Médecine vasculaire, Neurologie, Néphrologie, Oncologie, Ophtalmologie, Oto-rhino-laryngologie - chirurgie cervico-faciale, Pneumologie, Psychiatrie, Pédiatrie, Radiologie et imagerie médicale, Rhumatologie, Urologie, Médecine générale, Pharmacien adjoint d'officine, Pharmacien titulaire d'officine, Infirmier Diplômé d'Etat (IDE), Chirurgie dentaire

